

Réponse écrite relative aux engagements de la commune dans la lutte contre toutes les formes de discrimination

Le service Égalité des chances a en effet organisé, durant trois années consécutives le festival « Proud ».

Face aux réalités budgétaires auxquelles le Collège est confronté, il a fallu faire des choix et être créatif.

Ainsi, citons la participation de l'Echevine en charge de l'égalité des chances à une conférence au Clos Bizet consacrée à l'inclusion des personnes âgées en maison de repos, notamment des résidents LGBTQIA+.

Il est important pour le Collège communal de réaffirmer son engagement dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment à travers un communiqué de presse et une campagne de communication externe sur les réseaux sociaux. En interne le Comité de direction a adressé un message fort à l'ensemble des agents communaux, illustré par une photo où le drapeau des fiertés était porté par les membres présents.

D'autres actions ont été menées ou sont en projet.

Au niveau interne, il s'agit de formations pour continuer à lutter contre les discriminations, des campagnes de sensibilisation, un plan d'action diversité 2026-2028 que nous avons voté le mois passé ou encore l'adhésion de la Commune à la Convention d'Istanbul et au réseau belge des employeurs engagés contre les violences conjugales.

Sur le plan externe, à la suite de la motion adoptée le 5 mars dernier, un plan d'action dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la promotion des droits des femmes sera réalisé avec les élus. Un canevas de travail a été élaboré. Les invitations seront prochainement envoyées pour une 1^{ère} réunion à la rentrée de septembre.

Et pour cette année encore, le service égalités des chances travaille sur une programmation spécifique autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.